

Comité consultatif des relations avec les universités

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé la création d'un Comité consultatif des relations avec les universités. Cet organe officieux, dont les membres seront permutants, siégera au moins deux fois par an.

Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures assurera la présidence du Comité dont les premiers membres sont:

- M. René de Chantal, vice-recteur, Université de Montréal;
- M. Brian Evans, département d'histoire, Université de l'Alberta;
- M. Louis-Edmond Hamelin, département de géographie, Université Laval, Québec;
- M. John Meisel, titulaire de la chaire Hardy de science politique, Université Queen's, Kingston;
- M. Pierre Savard, directeur du Centre de recherches en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa;
- M. Denis Stairs, département de science politique, Université Dalhousie, Halifax;
- M. Thomas Symons, président de la Commission sur les études canadiennes.

Des représentants du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada siègeront au Comité.

La création du Comité permettra au Ministère de savoir de façon systématique et directe si son programme d'échanges universitaires répond à l'évolution rapide de la conjoncture.

Le rapport de la Commission sur les études canadiennes a d'ailleurs recommandé au Ministère la création d'un tel organisme.

Message du gouverneur général au nouveau pape Jean-Paul II

Dans un message de félicitation qu'il a fait parvenir au pape Jean-Paul II, le gouverneur général, M. Jules Léger, prie Sa Sainteté d'accepter les vœux très chaleureux qu'il forme à son intention et à celle de l'Église de Rome au nom du peuple canadien.

"Puisse votre Pontificat, votre action et votre parole faire avancer la cause de la paix dans le monde et celle du rapprochement des peuples", conclut Son Excellence.

Accord aérien Canada-Haïti

Un accord de transport aérien entre le Canada et Haïti a été signé le 12 octobre, à Ottawa. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a signé au nom du gouvernement du Canada et l'ambassadeur d'Haïti au Canada, M. Philippe Cantave, a fait de même au nom du gouvernement d'Haïti.

Aux termes de l'accord, Air Canada est autorisé à exploiter un service aérien régulier au départ de tout point au Canada à destination de Port-au-Prince et a le droit de prendre à son bord des passagers à Port-au-Prince à destination

d'un point au-delà que nommera le Canada et d'un autre point dans les Caraïbes qui reste à déterminer. Pour sa part, la ligne aérienne désignée d'Haïti est autorisée à desservir Montréal au départ de tout point en Haïti via un point dans les Caraïbes que nommera Haïti et un point aux États-Unis qui reste à déterminer. La compagnie aérienne haïtienne aura le droit de prendre des passagers au point intermédiaire dans les Caraïbes à destination de Montréal et pourra desservir un point aux États-Unis avec droit de transit.

Air Canada a commencé d'assurer le service hebdomadaire entre Mirabel et Port-au-Prince le 29 octobre.

Olympiques Juniors prolongées jusqu'en 1980

La Banque Royale du Canada et l'Association olympique canadienne ont signé, au mois de septembre, une entente de \$500 000 visant à poursuivre jusqu'à la fin des Jeux olympiques de 1980 leur programme *Olympiques Juniors*, implanté dans toutes les régions du Canada.

Ce programme, administré par l'Association olympique canadienne et parrainé par la Banque Royale, encourage le plus grand nombre possible de jeunes Canadiens à participer au sport amateur, notamment dans les disciplines olympiques. Depuis le début du programme, en 1973, plus de 1 700 000 jeunes y ont pris part. Selon les responsables, ce nombre atteindra 2 500 000 lorsque s'ouvriront, en 1980, les Jeux d'été de Moscou.

En fournissant aux organismes sportifs et aux groupes et personnes intéressés, trophées, médailles et certificats de participation, le programme les aide à organiser des activités de caractère olympique, au niveau régional et plus particulièrement au niveau local.

Vers la fin de 1976, un programme spécial de stages fut établi, en collaboration avec l'Union sportive inter-universitaire canadienne, en vue de familiariser davantage les jeunes athlètes à un nombre accru de sports olympiques.

L'entente, d'une durée de trois ans, a été signée lors d'une conférence de presse à laquelle ont participé des représentants de la Banque Royale et de l'Association olympique canadienne, le ministre d'État (Santé et Sport amateur), Mme Iona Campagnolo, ainsi que divers représentants provinciaux des sports et des loisirs.

Mobilité des travailleurs du secteur de la construction

M. Bud Cullen, ministre d'Emploi et Immigration Canada, a annoncé récemment l'affectation d'une somme de \$75 000 à un groupe de travail qui étudiera les moyens d'encourager les travailleurs de la construction à se rendre dans les endroits du Canada où leurs spécialités sont en demande.

Dans le passé, la rareté de la main-d'oeuvre, dans certaines régions du pays, a entraîné des retards dans la construction, le report de coûts et le recours à des travailleurs étrangers, alors que de nombreux travailleurs de la construction étaient en chômage. Le groupe de travail essaiera donc de trouver des moyens de remédier à cette situation.

Les divers secteurs de l'industrie de la construction du Canada seront représentés au sein de ce groupe formé de membres du patronat et des syndicats. Aucun représentant du gouvernement n'est membre du groupe de travail. Les coprésidents du groupe seront MM. J.E. MacNeil, représentant de la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, et Mark Stein, de Magil Construction, de Montréal.

Le groupe de travail formulera des recommandations aux syndicats, à l'industrie et aux gouvernements sur les mesures à prendre.

A la suite des élections provinciales du 18 octobre en Saskatchewan, le premier ministre Allan Blakeney (Nouveau Parti démocratique) a été reporté au pouvoir. La répartition des sièges est la suivante: NPD: 44, Parti conservateur: 17.